

Source : http://www.lemonde.fr/climat/article/2018/03/22/un-plan-climat-met-paris-sur-la-voie-de-la-neutralite-carbone_5274533_1652612.html?xtor=RSS-3208

Téléchargement 20 03 2018

Un plan climat met Paris sur la voie de la neutralité carbone

Le document, qui recense 500 mesures, a été adopté à l'unanimité. Il couvre des secteurs aussi divers que les transports ou l'alimentation.

LE MONDE | • 22 03 2018 | Par [Simon Roger](#)

A l'Assemblée nationale comme au Conseil de [Paris](#), on a beaucoup parlé [environnement](#), mercredi 21 mars, mais pas dans les mêmes termes ni avec les mêmes résultats. Pendant que le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, déplorait avec véhémence, devant les députés, que « *la biodiversité, tout [le monde](#) s'en fiche* », les élus de la capitale procédaient à une ultime revue de détail du Plan [climat](#), air, énergie destiné à [faire](#) de Paris une ville neutre en carbone et alimentée 100 % par énergies renouvelables à l'horizon 2050.

En fin de journée, les conseillers parisiens ont adopté à l'unanimité le document de 500 mesures, qui couvre des secteurs aussi divers que l'énergie, les [transports](#), l'alimentation, le cadre de vie ou la valorisation des déchets. Un premier vote, à l'unanimité lui aussi, était intervenu en novembre 2017. Le plan avait été transmis ensuite, pour avis, à l'Etat, la région et la Métropole du Grand Paris.

La [COP21](#), un accélérateur d'ambition

Ce vaste plan est « *la traduction en actes de l'accord de Paris* », s'est félicitée Aurélie Solans, la conseillère déléguée environnement, qui a conclu les [débats](#) en l'absence de Célia Blauel, maire adjointe d'Anne Hidalgo et cheville ouvrière de ce programme d'actions. La neutralité carbone – aucune émission nette de gaz à effet de serre – que vise la capitale est « *la condition sine qua non à [atteindre](#) le plus rapidement possible pour [rester](#) sous le seuil des 2 °C de réchauffement climatique* », souligne la délibération adoptée mercredi soir, une référence explicite à l'accord [international](#) conclu pendant la conférence climat de décembre 2015 (COP21).

Lire aussi : [La France en retard sur tous ses objectifs de transition énergétique](#)

Paris, qui se verrait bien en pionnière de la lutte contre le dérèglement climatique, réfléchit d'abord à son propre destin. Selon les projections de Météo-[France](#), la capitale pourrait [subir](#) une forte augmentation du nombre de jours de canicule, jusqu'à 26 jours par an d'ici la fin du siècle, au lieu

d'un jour en moyenne aujourd'hui, et des tensions sur les ressources en eau. Dans la stratégie parisienne, 2030 constitue un premier palier à [franchir](#). La ville devra à cette échéance [être](#) en mesure d'afficher une baisse de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre, une réduction de 35 % de sa [consommation](#) d'énergie et une part de 45 % d'énergies renouvelables dont 10 % produites localement (objectifs définis par rapport à 2004).

Paris est engagée dans une « [politique de longue haleine](#), assure Aurélie Solans. *Nous n'avons pas attendu les obligations de la loi de transition énergétique [2015] pour [agir](#), notre premier plan climat remonte à 2007 et a été révisé en 2012.* » Mais la COP21 a fait l'effet d'un accélérateur d'ambition.

Un [travail](#) de plaidoyer

La rénovation énergétique et les transports sont deux chantiers majeurs de cette nouvelle feuille de route. « *L'une des priorités de la ville est de [réaliser](#) des économies d'énergie, les bâtiments et la mobilité sont donc logiquement des enjeux-clés* », confirme Anne Bringault, coordinatrice sur la transition énergétique pour le CLER et le RAC, deux réseaux d'ONG. Paris prévoit de [rénover](#) 110 000 immeubles (soit 1 million de logements et 50 millions de mètres carrés tertiaires), responsables de plus de 20 % des rejets carbonés de la ville, d'ici à 2050, et de [limiter](#) l'éclairage nocturne du parc tertiaire.

[Elle se fixe un objectif de zéro véhicule diesel en 2024 et zéro véhicule à essence en 2030](#). Le volet [transport](#) prévoit aussi d'abaisser la vitesse de circulation à 30 km/h hors des grands axes et de [construire](#) une capitale 100 % cyclable dès 2020. Mais de nombreuses mesures, comme la baisse de la vitesse en ville, ou, dans un autre registre, l'installation de panneaux solaires sur près de 20 % des toitures parisiennes, supposent des évolutions réglementaires sur lesquelles la Ville n'a pas pris. Un travail de plaidoyer doit [accompagner](#) le plan, reconnaît la municipalité.

« *Si ces objectifs sont atteints en 2050, je passe dans votre camp* », a ironisé Marie-Laure Harel. Comme beaucoup d'élus, la conseillère La République en marche partage la finalité du plan, mais s'étonne de l'imprécision des moyens techniques et financiers. Le dernier bilan carbone de Paris, publié en 2016, fait état d'une baisse de 9 % seulement des émissions de gaz à effet de serre (sur la période 2004-2014). « *On a accéléré le mouvement depuis, et on doit faire face à une augmentation des activités de la ville* », plaide Aurélie Solans.

Lire aussi : [L'« impact limité » et mitigé de la fermeture des voies sur berge à Paris sur la pollution](#)

« *Comment ce plan très ambitieux va être suivi ?* » s'interroge par ailleurs Anne Bringault, soucieuse de la place de la société civile dans ce processus. Un « comité citoyen digital » devrait [voir](#) le jour et les maires d'arrondissement seront mis à contribution, répond l'équipe d'Anne Hidalgo, qui indique aussi qu'une consultation publique, entre décembre 2017 et février 2018, a donné la parole aux habitants et permis de [retenir](#) quelques-unes de leurs propositions. Une votation est également prévue, fin mai début juin, pour [mobiliser](#) les Parisiens sur les grandes orientations du plan.